



## LES SŒURS CONTEMPLATIVES À TRIPOLI (1846-1854) Synthèse de recherche du Centre spirituel de la Maison-Mère Angers, 2013

### La fondation de Tripoli

Le livre du Conseil de la Maison-Mère nous apprend l'objet de cette fondation :

*« L'œuvre du rachat des esclaves ne pouvant se réaliser au Caire, notre Digne Mère Générale se vit obligée de la transporter ailleurs. Elle conçut donc la pensée de fonder un monastère à Tripoli en Barbarie. »*

En septembre 1846, Sr Marie-Alype Richard, Française venue d'Algérie qui prend le nom de Sr Marie François-Xavier, et Sr Marie de Jésus Dubois, la nouvelle supérieure qui auparavant portait le nom de Sr Marie-Cyr, partent d'Angers pour Tripoli. Elles partent en reconnaissance mais ne constituent pas de communauté. Elles restent sur place, en attendant l'arrivée d'autres sœurs.

Une lettre écrite par Sr Marie de Jésus Dubois de Paris, à Sr Marie-Euphrasie Pelletier datée du 17 septembre nous apprend qu'elles ont quitté Angers un mercredi, peut-être le 9 de cette année : *« L'inspiration qu'a eue votre charité de nos faire partir mercredi soir était bien du bon Dieu (...) »* écrit-elle. Or le *« Cahier d'étude de nos fondateurs »* (1976) indique le 20 octobre comme date de départ, alors que la lettre citée ci-dessus est la preuve qu'elles étaient déjà à Paris en septembre.

La lettre du 30 octobre aux Sœurs Madeleines d'Angers écrite par sœur Marie de Jésus parle de l'installation de la communauté. Marie-Euphrasie aurait désiré que cette fondation fut établie le jour de Ste Thérèse, mais la veille n'étaient qu'à 80 lieues encore à moitié chemin. Une furieuse tempête avait retardé l'arrivée.

*« Nous fûmes installées par le Révérend préfet Apostolique et par le consul de France dans une maison très propre où trois esclaves entrèrent ce même jour avec nous. Une messe solennelle fut chantée en musique ainsi que le Te Deum après le salut. Notre Seigneur a daigné mettre dans le cœur de tous les Tripolitains un grand amour pour cette œuvre. »*

L'année suivante, le 2 novembre 1847, deux autres Sœurs quittent Angers pour Tripoli, que Sr Marie-Euphrasie Pelletier mentionne dans sa lettre d'octobre 1847 à Sr Marie de Jésus Dubois et Sr Marie François-Xavier Richard<sup>1</sup> : Sr Marie-Philomène Romano, assistante, piémontaise, et Sr Marie-Dorothée Esseau, Française, qui a changé son nom en celui de Marie-Euphrasie.

Nous ignorons la date d'arrivée des deux Madeleines. Elles ne voyagent pas dans le premier départ : la lettre du 18 octobre 1846 du préfet et curé apostolique, où il remercie Sr Marie-Euphrasie de l'arrivée de deux sœurs, Sr Marie-Alype et Sr Marie de Jésus, l'indique.

<sup>1</sup> Tome VI, lettre n°1190, pp. 381-383.



Faisaient-elles partie du second voyage ? Aucun document ne le précise, mais il est logique de le penser.

La lettre de 26 octobre 1847 de Sr Marie de Jésus a indiqué qu'une Sœur Madeleine, Sr Marie-Euphrasie de la Compassion, donne des leçons d'écriture. Il est très peu probable que deux Sœurs Madeleines aient voyagé seules sur un trajet en mer aussi long. On peut penser qu'elles ont peut-être été accompagnées de religieuses d'une autre congrégation ou de prêtres.

En octobre 1847, la communauté est constituée de 6 Sœurs dont deux Madeleines.

### Les Sœurs Madeleines

Pourquoi avoir envoyé des Sœurs Madeleines pour cette fondation ? Il semble que la décision de Sr Marie Euphrasie Pelletier ait répondu au souhait de Sœurs Madeleines d'Angers de se joindre à cette nouvelle mission, comme l'explique la lettre de communauté de la Maison-Mère du 2 mars 1848<sup>2</sup> :

*« Nous ne vous avons pas encore parlé de la petite communauté de nos chères Madeleines dont l'œuvre maintenant est unie au rachat des esclaves. Déjà l'année dernière, nous avons fait part de leur union avec nos chères missionnaires, mais cette année, leur zèle pour le salut des âmes s'étant encore agrandi par la prière, elles ont supplié Notre Mère [...] de permettre à deux d'entr'elles de faire partie du premier départ de nos Sœurs qui se rendaient à Tripoli... Dans l'octave du Sacré-Cœur, Notre Mère se sentit pressée d'accueillir leur demande... Le 25 novembre, la communauté processionnellement se rendit dans la communauté des Sœurs Madeleines... Deux Sœurs Madeleines, dans un costume noir, du goût de notre digne Mère qui se plaça au milieu d'elles, renouvelèrent leurs vœux en y ajoutant celui de travailler au rachat des esclaves selon que la sainte Obéissance le trouverait bon. Ce fut le commencement d'une nouvelle œuvre religieuse, permettant à celles parmi les jeunes anciennes esclaves et Arabes qui désiraient se consacrer au Seigneur en prononçant des vœux de faire partie d'un groupe fondé par nos chères Madeleines. Depuis quelque temps leur règle de vie a été un objet de grande réflexion pour notre Mère. Des articles ont été ajoutés pour les associer à cette œuvre. Libre à elles de choisir une vie solitaire de prière pour nos couvents ou d'être attachées à la mission de rachat des esclaves. Ainsi la terre où Ste Euphrasie<sup>3</sup> a gouverné tant de monastères sera-t-elle à nouveau habitée par une famille ayant grandi et s'étant formée sous sa protection maternelle. Au lieu du nom de Madeleine, celui d'Euphrasie devra être ajouté aux autres noms donnés à nos Madeleines. Elles s'appelleront Euphrasie de<sup>4</sup>...»*

Les Sœurs Madeleines souhaitent constituer un groupe de consacrées parmi les anciennes esclaves. A l'époque, une femme noire ne pouvait pas intégrer la communauté, d'où la nécessité de fonder un autre groupe.

<sup>2</sup> Citée dans l'introduction des lettres de 1846 de Sr Marie Euphrasie, tome VI, pp. 188-189.

<sup>3</sup> La patronne de Sainte Marie-Euphrasie, née à Istanbul (Constantinople) elle choisit de vivre dans la communauté religieuse de la Thébaïde en Egypte.

<sup>4</sup> A noter que des articles ont été ajoutés à leur Règle.



Une note de publication se rapportant à une lettre de Sr Marie Euphrasie à Sr Marie François-Xavier Richard datant vraisemblablement de juillet 1853<sup>5</sup> donne la composition de la communauté à cette date :

- Sr Marie François-Xavier Richard, supérieure
- Sr Marie Philomène Romano, assistante
- Sr Marie Dorothée Esseau, dite Euphrasie,

Et deux Sœurs Madeleines françaises.

Elles sont rejointes en septembre 1853 par trois autres Sœurs venues d'Angers : Sr Marie-Mechtilde Flosse, assistante, qui prend le nom de Marie-Augustin, Sr Marie-Marcelle Richard et Sr Marie-Anastasie Seichel, novice originaire de Malte<sup>6</sup>.

### 1) **Qui sont ces Sœurs Madeleines ?**

Leurs noms ne sont pas cités par Sr Marie Euphrasie dans ses lettres. Elle s'est manifestement préoccupée d'elles, sans doute anxieuse qu'elles s'intègrent bien dans la communauté de Tripoli, et les mentionne à plusieurs reprises :

≡ « *Que nos deux chères petites Madeleines soient aussi bénies<sup>7</sup>.* »

≡ « *Sortez mon Xavier Chéri, 2 fois et 4 fois la semaine, vous et nos Sœurs et les petites Madeleines pour soigner et baptiser grand nombre de nos chers enfants d'Arabes... Ne vous pressez donc pas de mettre des grilles<sup>8</sup>... Restez donc libres, vous pouvez faire tant de bien ! ... Adieu, mes chères enfants. Vous et mes deux Madeleines êtes la consolation de votre attachée Mère en N.S.<sup>9</sup>* »

De nouvelles recherches dans les archives de la Maison-Mère ont permis de découvrir des informations intéressantes sur les Sœurs Madeleines de Tripoli et leur rôle dans cette mission. Grâce à ces documents inédits, nous connaissons à présent leurs noms de religion : l'une s'appelait Euphrasie de Sainte-Geneviève, et l'autre Euphrasie de la Compassion<sup>10</sup>. D'après le registre d'entrée des Sœurs Madeleines de la Maison-Mère, il doit s'agir de :

≡ Madeleine de Ste Geneviève Bouvet<sup>11</sup> :

<sup>5</sup> Tome VII, lettre n°1408, pp. 328-329.

<sup>6</sup> Note de publication accompagnant la lettre de Sr Marie Euphrasie Pelletier du 28 juillet [1853] à Sr Marie François Xavier Richard, tome VII, n°1409, pp. 330-331.

<sup>7</sup> Lettre à Sr Marie François-Xavier Richard, 8 juillet 1848, tome VI, n°1229, pp. 458-459.

<sup>8</sup> Sr Marie Euphrasie, sur les conseils du consul de France à Tripoli, demande aux Sœurs de ne pas rester cloîtrées dans leur maison mais de sortir et de se faire connaître et accepter par la population.

<sup>9</sup> Lettre à Sr Marie François-Xavier Richard, 27 août 1853, tome VII, n°1410, pp. 332-333.

<sup>10</sup> Voir en annexe 1 la lettre du 8 mars 1850 de Sr Marie Philomène Romano à Sr Marie Euphrasie Pelletier (p.

<sup>7</sup>) et celle du 16 septembre 1851 des deux Sœurs Madeleines adressée à la même (p. 8 à 9).

<sup>11</sup> Voir sa notice nécrologique en annexe 2.



- Née Aldégonde Bouvet à Paris le 19 février 1812.
- Prise d'habit à Angers le 2 juillet 1836 à 24 ans.
- Profession le 15 août 1838 à 26 ans.
- Partie à Tripoli en 1846 à 34 ans.
- Revenue à Angers en 1854.
- Décédée le 11 juin 1895 à Angers à 83 ans

≡ Madeleine de la Compassion Terrien :

- Née Virginie Terrien à Saumur, elle a 20 ans à sa prise d'habit le 17 mars 1838 à Angers.
- D'après la copie du premier tome des annales de la communauté des Sœurs Contemplatives d'Angers, elle est décédée le 23 février 1868.

Les passages de ces documents inédits concernant les Sœurs Contemplatives ont été transcrits en annexe.

## **2) Fermeture de l'œuvre à Tripoli**

En 1854, Tripoli est fermé car la situation est très difficile. La hiérarchie catholique n'étant pas encore instituée en Afrique à cette époque, les Sœurs relevaient directement de la Congrégation de la Propagation de la Foi, à Rome. Le rachat d'esclaves se révèle ardu voire impossible. Sr Marie Euphrasie s'inquiète beaucoup pour la communauté dans l'année précédant sa fermeture et garde l'espoir que la mission puisse être poursuivie : « *Vous êtes victimes, mes Enfants bien-aimées et nos deux petites Madeleines. Mais de grâce, n'abandonnez pas cette œuvre [...] !<sup>12</sup>* ».

---

<sup>12</sup> Lettre à Sr Marie François-Xavier Richard, 28 juillet [1853], tome VII, n°1409, pp. 330-331.



## Annexe 1

### Lettres<sup>13</sup> manuscrite relatives aux Sœurs Contemplatives de Tripoli

#### 1) Lettres des Sœurs apostoliques

≡ Lettres de Sr Marie de Jésus Dubois à Sr Marie Euphrasie Pelletier<sup>14</sup>

- Paris, 25 septembre 1846.

[...] « *Nous nous unissons chaque jour plus intimement aux prières de notre sainte Maison Mère, de nos chères collaboratrices, nos bien aimées Madeleines que notre Seigneur et nous aimons avec une grande tendresse, oh je suis bien sûre qu'elles travaillent<sup>15</sup> plus que nous.* [...] »

- Marseille, 1<sup>er</sup> octobre 1846 :

[...] « *Nous n'oublions pas non plus celles de nos chères enfants d'Angers, surtout celles de nos chères Madeleines, nous leur écrirons sitôt arrivées à Tripoli.* [...] »

- Tripoli, 10 janvier 1847 :

[...] « *Daignez donc ma très chère sœur recommander de nouveau la maison des esclaves à nos chères Madeleines qui sont aussi leur vraies Mères. Nous unissons continuellement nos cœurs et nos travaux aux prières qu'elles font pour nous.* »

[...] « *Oh que nos chères Madeleines nous aident beaucoup par leurs jeûnes et prières et par l'exercice des saintes vertus ; que notre ennemi fait de grands effort pour empêcher cette grande œuvre !* »

- 20 mai 1847 :

« *Nous unissons nos prière et nos pénitences à celles de nos chères sœurs Madeleines pour obtenir leur délivrance. Il est bien juste qu'elle nous coute des larmes et des travaux, puisqu'elle à couter toute le sang a notre chère Sauveur* ».

- 26 décembre 1847 :

<sup>13</sup> L'orthographe a été modifiée et adaptée à l'actuelle pour des raisons de lecture et de compréhension.

<sup>14</sup> Les premiers extraits des lettres sont adressés aux sœurs contemplatives d'Angers

<sup>15</sup> Par l'action de la prière. Ici se montre la complémentarité des deux groupes.



« Nous avons distribué les emplois selon les intentions de votre Charité. Ma sœur M. de Ste Philomène assistante et maîtresse des novices. M. de St Alype maîtresse de la classe des soixante-cinq petites Maltaises. M. de Ste Euphrasie maîtresse du pensionnat, Euphrasie de la Compassion donne des leçons d'écriture, ce qui réussit parfaitement. [...] Nos deux Sœurs Madeleines prendront possession de la maison dans le désert<sup>16</sup> demain jour des saints innocents, auxquels nous recommandons la sainte entreprise de baptiser les enfants arabes. »

- 6 janvier 1848 :

« Nos deux chères Madeleines sont aussi d'un grand dévouement, votre Charité leur a communiqué son zèle pour le salut des âmes ; elles feront ici un grand bien. »

- 2 mars 1848 :

« Je crois que notre chère et digne sœur Marie de Ste Philomène avec Marie de St Alype et une de nos chères Madeleines [...] feraient dans cette grande ville une fondation colossale. »

- 1<sup>er</sup> mai 1848 :

« Nos deux Sœurs Madeleines commencent à s'habituer. »

- 15 mai 1848 :

« Marie de St Alype [...] s'occupe avec nos Sœurs Madeleines du baptême des petits enfants arabes. »

- 15 septembre 1848 :

« Notre bien zélée Euphrasie de Ste Geneviève a déjà épuisé ses forces, elle supporte maintenant avec grande résignation une maladie très grave. »

- 10 [février] 1849 :

« Les deux Madeleines ont eu de grandes tentations, maintenant elles sont beaucoup mieux. Euphrasie de la Compassion qui nous était la plus contraire vient de nous assurer qu'elle aimerait mieux mourir que de quitter Tripoli, par sa propre volonté. »

« Nos deux Sœurs Madeleines qui ont souffert de très grandes peines à s'habituer au climat et au pays ont tout surmonté. Nous ne leur voyons jamais commettre une seule faute volontaire. C'est une grande consolation. Elles nous ont dit de prier votre Charité de leur permettre de porter un scapulaire noir avec leur costume noir. »

- 12 mars 1849 :

<sup>16</sup> Cette expression, fréquemment utilisée pour qualifier la maison des Sœurs Contemplatives à l'époque, signifie-t-elle que celles à Tripoli ont intégré, un an après leur arrivée, une maison qui leur était propre ? La question reste ouverte.



« Monsieur le Consul de France [...] vient aussi de nous donner une pièce d'étoffe noire qui servira pour habiller nos Sœurs Madeleines. »

- 9 avril 1849 :

« Nous avons le bonheur d'observer la Règle avec une grande exactitude, toutes nos Sœurs sont très ferventes, même nos chères Madeleines, à qui depuis bien longtemps nous n'avons pas vu commettre une seule faute volontaire. »

≡ Post-scriptum à la lettre de communauté de Tripoli du 19 juin 1851 :

« Ma bien aimée Sœur<sup>17</sup> nos deux [chères] Madeleines vous présentent bien leur profond respect et vous prie [nt] de ne pas les oublier près de Notre Mère Générale et auprès de leurs bonnes Mères du Conseil et du Chapitre ainsi qu'auprès de leurs chères Sœurs et elles vous prient de leur donner de vos précieuses nouvelles. Euphrasie de Sainte Geneviève est toujours très souffrante et ne fait rien du tout, elle prie ses sœurs de prier Dieu pour que sa sainte Volonté s'accomplisse en elle. S'il y a une occasion elle prie votre charité de ne pas les oublier ainsi que toutes leurs Sœurs Madeleines qu'elle cordialisent de tout cœur. »

≡ Lettres de Sr Marie-Philomène [Romano] à Sr Marie-Euphrasie Pelletier

- 8 mars 1850 :

Après les signatures de Sr Marie Philomène et de Sr Marie Euphrasie, la lettre porte deux autres signatures :

Euphrasie de la Compassion

Euphrasie de Sainte Geneviève

Vos deux petites Madeleines qui vous seront toujours fidèles et soumises.

- Sans date :

« Ma Mère, nos deux Sœurs Madeleines sont malades, surtout Euphrasie de Sainte Geneviève, nous eûmes de la peine à lui faire gras le vendredi saint. »

≡ Lettre de Sr Marie Euphrasie [Esseau] à Sr Marie Euphrasie Pelletier

- 13 septembre 1851 :

---

<sup>17</sup> La destinataire n'est pas nommée.



« Nos deux chères Sœurs Madeleines sont toujours plus dévouées pour la mission, mais il n'y a qu'Euphrasie de la Compassion qui peut aller à la classe. Elle seule est rétablie, elle nous dit chaque jour qu'elle va perdre la tête parce que les enfants ne la craignent pas. »

≡ Lettres de Sr [Mechtilde<sup>18</sup> Flosse] à Sr Marie Euphrasie Pelletier

- 31 juillet 1854 :

« Nous ne sommes que 3 religieuses ; la Madeleines ne peut rester à Tripoli après ce qui vient d'être découvert<sup>19</sup> de l'autre. Tout le monde demande son changement. »

## 2) Lettres des Sœurs Madeleines

≡ Lettres de Srs Euphrasie de Sainte Geneviève et de la Compassion à Sr Marie Euphrasie Pelletier :

Vive Jésus et Marie

De notre monastère de Tripoli ce 16 septembre 1851

Ma très Honorée Mère Générale

Je profite de la lettre que vous écrit notre bonne Mère Assistante pour y joindre cette petite lettre afin de témoigner toute notre vive gratitude à votre Charité pour les quelques lignes que vous nous adressez dans votre précieuse lettre, ce qui nous a fait bien plaisir en voyant que votre Charité n'oubliait pas ses deux petites Madeleines de Tripoli, en même temps vous faire part de la joie que nous avons éprouvées en voyant que le Seigneur vous conservait encore à notre amour et à notre reconnaissance, combien nous avons désiré en ce jour qu'il nous fût possible de partager la joie et le bonheur que goûtaient toutes nos chères Sœurs d'être près de votre charité. Ma Mère chérie vous ne nous dites rien de votre santé. C'est ce qui nous fait espérer qu'elle est bonne et que Dieu vous conservera encore bien longtemps pour notre félicité et pour notre bonheur. Nous éprouvons cependant une peine c'est le silence que tient notre Bonne Mère Aimée de Jésus ainsi que toutes nos aimées Sœurs Madeleines nous y sommes bien sensibles ; mais cependant bien résignées à la volonté de Dieu qui l'ordonne ainsi...

Ma Très Honorée Mère Générale nous sommes toujours sur la croix, nos Bonnes Mères sont toutes bien malades ainsi que moi nous sommes toutes les trois attaquées de la même maladie sans aucun espoir de guérison ; mais ma chère Mère il nous serait impossible de passer sous le silence la peine que nous éprouvons sans venir la déposer dans

<sup>18</sup> Le nom est difficilement lisible.

<sup>19</sup> La lettre ne mentionne pas la nature du problème. Peut-être s'agissait-il d'un problème de comportement, ou d'un refus d'obéissance ? Une lettre – non datée - écrite par Euphrasie de la Compassion sur le ton de la confession le laisse penser. Elle évoque une « désunion » et de « révolte ».





*vosre cœur maternel, et qui est bien grande. C'est de voir que dans votre très précieuse lettre vous avez la bonté de nommer nos trois noms et votre charité ne fait aucune mention de celui de Notre aimée Mère, il nous serait impossible de vous dire combien le silence que vous gardez à son égard nous a fait verser des larmes, car malgré sa grande résignation il ne lui a pas été possible de cacher le brisement de cœur qu'elle en a éprouvé. Cela ma chère Mère nous a toutes mises dans la tristesse car toutes nous ne formons qu'un seul cœur par l'union et la charité qui existent entre nous. Et comment ma bien bonne Mère n'aurions-nous pas éprouvé de la peine en voyant la douleur de notre bonne Mère assistante ! Elle seule a été notre ange consolateur dans ces moments d'épreuve, dans ces jours de douleurs et d'angoisse que nous avons eus à soutenir à Tripoli. Elle a su nous consoler et je puis bien dire que sans elle nous aurions succombé bien des fois aux tentations de désespoir qui ont surgi dans nos âmes. Mais elle fut pour nous toutes un ange consolateur et nous faisait reprendre le courage qui était prêt à nous échapper par les paroles de paix qu'elle nous adressait. Et encore maintenant ma chère Mère malgré ses souffrances elle ne quitte pas nos lits de douleur, mais elle s'oublie elle-même pour nous prodiguer tous les soins que réclame notre cruelle maladie, nous disant sans cesse voilà comment ferait notre Très Honorée Mère Générale si nous avions le bonheur de la posséder parmi nous. Ah ! Ma Très Digne Mère, il nous serait impossible de vous dépendre son zèle, son dévouement et combien cette bonne Mère est attachée à votre charité et combien elle aime la congrégation. C'est une vraie sainte et elle suit en tout l'esprit de Dieu et celui de votre charité. En peu de mots qu'il nous soit permis de vous dire qu'elle fait tout pour faire oublier la peine de l'exil. Pardonnez-moi ma Très Honorée Mère de vous parler si longtemps, mais je ne fais que suivre les sentiments que votre charité nous a toujours inculqués dans l'âme pour toutes nos bonnes Mères celui de la reconnaissance et c'est un devoir pour nous, que nous aimons à remplir. Je vous dirai aussi ma Chère Mère que Dieu nous a donnée un bon Père qui a un zèle infatigable qui nous console et nous aide de ses conseils pour nous faire marcher à la perfection religieuse. Je finis ma Très Honorée Mère en vous priant de nous bénir et je baise votre main bénite, et suis avec le plus profond respect dans les divins cœurs de Jésus et Marie, Ma Très Honorée Mère, votre indigne mais obéissante et attachée fille,*

*Euphrasie de Sainte Geneviève et de la Compassion<sup>20</sup>*

D.S.B.

*Ma Très Honorée Mère, nous venons à genoux vous demander une grâce, que votre charité nous permette de relever nos voiles car n'étant pas cloîtrées nous sommes obligées de parler même aux hommes la figure découverte, et cela nous fait bien de la peine, mais nous sommes soumises à faire comme votre charité voudra.*

*Veillez ma Très Honorée Mère offrir notre profond respect à toutes nos bonnes Mères au Conseil et au Chapitre, à ma Mère Aimée de Jésus, ma Mère St Philippe et ma Mère St Vincent, et dire à nos chères Sœurs Madeleines que nous les aimons toujours.*

---

<sup>20</sup> Il semble que Euphrasie de Ste Geneviève ait signé aussi pour Euphrasie de la Compassion.



*Sans date*

*[...] <sup>21</sup> n'avons qu'un seul désir qui est de donner toute notre vie pour ces pauvres âmes, il est très facile de les instruire dans ce pays, vu qu'elles n'ont aucune religion. Nous nous trouverons trop heureuses si la voix de l'obéissance nous nommait pour y aller car alors nous y volerions afin de [partir] consoler et alléger votre cœur et nous même alors nous mourions en paix car nous ne voulons pas mourir sans avoir accompli cette œuvre chérie de votre cœur et des nôtres.*

*Pardonnez-moi ma chère Mère cette longue lettre. Je finis en me prosternant à vos pieds pour baiser votre bénite main et pour solliciter votre bénédiction pour toutes vos filles de Tripoli, et je suis, très digne et très honorée Mère, dans les divins cœurs de Jésus et de Marie, avec le plus profond respect,*

*Votre très humble et obéissante*

*toute dévouée et indigne fille*

*Euphrasie de Ste Geneviève*

*et Sœur Euphrasie de la  
Compassion.*

---

<sup>21</sup> Le début de la lettre manque.



## **Annexe 2**

### **Notice nécrologique de Sr Madeleine (ou Euphrasie) de Sainte-Geneviève Bouvet<sup>22</sup>**

Le 11 juin, Notre-Seigneur venait de nouveau cueillir non une jeune plante, mais un des plus anciens rameaux de la fondation de nos chères solitaires, dans la personne de MADELEINE DE SAINTE-GENEVIÈVE BOUVET, décédée munie de tous les secours que l'Église prodigue à ses enfants. Née le 19 février 1812, au Palais-Bourbon où ses parents étaient serviteurs du prince de Condé<sup>23</sup>, Madeleine de Sainte-Geneviève perdit sa mère en bas-âge et fut placée par son père comme pensionnaire chez les religieuses du Refuge de Versailles. Elle revit peu le monde et demanda bientôt son admission dans la communauté des Madeleines d'Angers, alors à son berceau. M<sup>elle</sup> de la Salle, sa protectrice, la recommanda à M<sup>me</sup> la comtesse d'Andigné, son amie intime. Notre insigne bienfaitrice accepta de grand cœur cette nouvelle enfant et voulut qu'on lui donnât son nom de baptême, le jour de sa prise d'habit qui eut lieu le 2 juillet 1836. Elle se montra dès lors fidèle à la règle et très attachée à ses supérieures. Professe en 1838, elle éprouva un vif désir de se dépenser pour ses Mères et de les aider de tout son pouvoir. Elle mena toujours une vie humble et mortifiée au milieu de ses sœurs, qu'elle aima d'une affection toujours croissante, et sous l'égide de ses Mères du Bon-Pasteur pour qui elle eut toujours le plus profond respect et la plus profonde reconnaissance. Son caractère si enjoué dans sa jeunesse avait encore de l'entrain dans ses dernières années ; aussi était-ce avec le plus grand plaisir qu'on l'écoutait raconter les commencements de la Maison-Mère. Les noms de notre Mère fondatrice, de M. de Neuville et de M<sup>me</sup> d'Andigné figuraient à tour de rôle dans ses récits, tout remplis des traits de leurs bontés et de leur ardente charité pour les âmes.

C'est entouré des soins de sa Maîtresse et souvent visitée et encouragée par M. l'Aumônier des Sœurs Madeleines que cette bonne ancienne a vu venir son dernier moment. Elle s'est éteinte de faiblesse, seule maladie dont elle se plaignait. Veuillez lui accorder le cours de vos bonnes prières. Elle se nommait ALDÉGONDE au saint baptême, était âgée de quatre-vingt-trois ans, dont cinquante-neuf passés aux Madeleines.

## **Annexe 3**

### **Lettre des sœurs de Tripoli aux sœurs Madeleines d'Angers**

<sup>22</sup> Parue dans le Bulletin de la congrégation n° 9 de juin 1895, p. 59. Le texte ne mentionne pas sa mission à Tripoli, mais, au vu des dates, elle est la seule de ce nom à pouvoir correspondre à la Sr Euphrasie de Sainte-Geneviève.

<sup>23</sup> La Maison de Condé était apparentée à la Maison Royale de Bourbon dont étaient issus les rois de France entre 1589 et 1792 puis entre 1815 et 1830.



De notre Monastère de Tripoli, 30 octobre 1846

L'Évangile est annoncé aux pauvres N.S

Nos très honorées chères enfant et st en J.C

La part si active que votre amour pour N.S. vous à fait prendre a cette œuvre de la délivrance des esclaves. Vous donne droit aux récompenses et aux mérites de cette aimable et divine mission. Nous travaillons avec notre divin Sauveur, il est avec nous, nous recevons chaque jour des marques de sa protection qui peuvent passer pour autant de miracles. Nous avons été comblées de grâce et de faveurs malgré notre grande indignité et nous avons la ferme espérance, aidées et soutenues de vos ferventes prières, de votre vie humble et unie à Dieu, de voir cette maison qui lui est toute consacrée se peupler pour sa gloire et le salut d'une infinité d'âmes.

Nous eûmes le bonheur d'arriver le jour de Ste Thérèse qui nous obtient cette grâce en faveur de ses filles chéries du Carmel, mais cette grande sainte voulut nous faire pratiquer à la lettre sa devise : « Ou souffrir ou mourir », car nous eûmes à essuyer la plus affreuse tempête qui dura quarante-huit heures. Le bruit du tonnerre se confondait avec celui de l'ouragan qui après avoir longtemps ballotté notre vaisseau le poussa tout d'un coup dans le port de Tripoli au grand étonnement de tout le monde. Cinq jours après c'est-à-dire le jour de la fête de Divin Cœur de Jésus, nous fûmes installées par le révérend préfet apostolique et par le consul de France dans une Maison très propre où trois esclaves entrèrent ce même jour avec nous. Une messe solennelle fut chantée en musique ainsi que le Te Deum après le salut. Notre Seigneur a daigné mettre dans le cœur de tous les Tripolitains un grand amour pour cette œuvre. Chaque jour nous recevons quelques esclaves, nous en avons déjà douze toutes jeunes et très dociles. Notre maison sera remplie sous peu de jours, car elle est bien petite et ne pourra pas en contenir plus de trente.

Lorsque ces chères enfants nous arrivent, elles sont couvertes d'un misérable haillon rempli de vermine. Nous tenons prête une robe de toile blanche et un long voile de toile bleu. C'est l'habit de la très Ste Vierge que beaucoup de familles arabes ont conservé. Il était impossible de trouver un pays plus abandonné. Jamais il n'y a eu la moindre lueur d'instruction. C'est là qu'autrefois un nombre infini de chrétiens eux-mêmes dans l'esclavage. Chaque caravane a porté plusieurs centaines d'esclaves qui sont ensuite transportés à Alexandrie, à Constantinople et au Caire. Elles sont extrêmement maltraitées sur la route. Les plus faibles meurent ordinairement avant que d'arriver au lieu de leur destination. St Vincent de Paul fut plusieurs années captif dans cette ville, sa grande charité l'ayant fait se vendre lui-même pour délivrer le fils d'une pauvre veuve. Il n'y a dans ce pays aucune industrie ni commerce et quoique les vivres soient à très bas prix, la plupart meurent de faim. L'on voit de pauvres petites arabes ramasser par terre quelques graines d'orge et les dévorent avec avidité. Un petit morceau de pain est pour elles un festin splendide. Elles mangent ordinairement des fèves et du maïs trempé dans l'eau. Maintenant nos portes leur sont ouvertes, il ne reste plus qu'à prier notre divin Pasteur de former ce bercail. Et est venu avec nous chercher et appeler ses brebis **de daigner** aussi toucher leur cœur



et leur faire entendre sa douce voix. Nous vous prions d'être toujours unies de prière et de bonnes œuvres avec vos pauvres et affectionnées mères de Tripoli qui comptent sur vous et sont pour toujours avec une grande affection dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.<sup>24</sup>

Vos très humbles et indignes sœurs  
en N. S. M. de Jésus M. de St Alype

### Annexe 5

#### **Lettre du consul de France M. Rocher à Sr Marie-Euphrasie Pelletier**

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

à

---

<sup>24</sup> Lettre de Sr M. de Jésus et M. de St Alype au Sœurs Madeleines. Archives de la Maison-Mère. Marie de Jésus avait promis, dans la lettre de 1<sup>er</sup> octobre écrite à Marseille, d'écrire aux sœurs Madeleines.



TRIPOLI

De Barbarie

---

Tripoli, le 29 juin 1853

Madame,

Dès mon arrivée à Tripoli, j'ai, comme représentant de la France, porté l'intérêt le plus vif aux filles vertueuses que votre zèle religieux et votre éminente charité ont envoyées sur cette côte barbare pour tâcher d'y répandre les douces lumières du christianisme. Qui pourrait en effet ne pas estimer, aimer et même admirer de nobles créatures qui, se condamnant à un long exil, soumises aux plus dures privations, épuisées par un travail au-dessus de leurs forces physiques, poursuivent avec courage l'œuvre de charité à laquelle elles se sont vouées ? Mais si j'admire les instruments et le but de cette œuvre, je ne puis d'abord en approuver l'application dans ce pays, et ensuite je déplore l'insuffisance de moyens mis à la disposition de ces pauvres religieuses. Je m'explique :

Le but de l'œuvre des Sœurs du Bon Pasteur envoyées à Tripoli est le rachat des jeunes esclaves négresses, leur conversion à la foi catholique et le refuge à donner aux femmes repenties.

Tous les gens qui, comme moi et mieux que moi, connaissent les peuples musulmans, leurs mœurs et leur religion, peuvent assurer que le prosélytisme, chez eux, amène des résultats tout opposés au but que se proposent les âmes pieuses qui veulent propager la loi du Christ. Pratiquant fort peu la morale que recommande toute religion, les musulmans tiennent à la leur plus peut-être qu'aucun autre peuple. Chez eux, la religion c'est le fanatisme ; et toute tentative qui pourrait leur faire supposer qu'on veut les convertir, eux ou leurs frères, à une autre foi, excite leurs sentiments religieux, et avec de pareils essais on retrouverait aujourd'hui parmi ces musulmans assez tièdes, les descendants de ces sectateurs illuminés de Mohammed. C'est en leur donnant de bons exemples, c'est en pénétrant au milieu d'eux sans leur inspirer la moindre méfiance, c'est en leur prouvant que les chrétiens valent mieux que les musulmans, que nous pouvons espérer après de longues années de les amener à reconnaître la supériorité de notre croyance divine.

Quant au refuge à donner aux pauvres femmes dont notre civilisation admet la honteuse profession dans notre société, il n'y en a pas à Tripoli.



Ainsi la mission spéciale des Dames du Bon Pasteur ne peut avoir son cours dans cette régence.

Devant ces impossibilités que vos chères religieuses ont pu constater, Madame la supérieure Générale, que leur a suggérée leur charité ? Elles se sont consacrées à l'éducation des petites filles chrétiennes dans cette ville. Le bien qu'elles ont fait est grand sans doute mais pourraient en faire bien plus si elles étaient placées dans d'autres conditions.

D'abord elles sont privées des ressources nécessaires pour se loger et se nourrir sainement et convenablement. Pour subvenir à leurs premiers besoins, elles sont obligées de travailler pendant la nuit, car le jour est consacré à la prière, à l'instruction et à la surveillance de près de 60 petites filles, dont la moitié à peine peuvent payer une rétribution de 1 f. 60 par mois. En second lieu, leur personnel sont trop restreints. Elles ne sont que trois sans cesse renfermées dans une maison obscure et malsaine, n'ayant aucun endroit pour se promener, elles sont positivement menacées de tomber en consommation.

Ces pauvres filles espéraient l'arrivée de quelques sœurs ; elles attendaient au moins de vos nouvelles, Madame la Supérieure. N'ayant rien vu arriver, elles ont eu un moment de découragement et ont formé le projet d'aller implorer aux pieds de leur Mère une organisation capable de mener à bonne fin leur pieuse mission. Le Préfet apostolique n'a pu accéder à leur désir, par des motifs dont je n'ai pu m'empêcher de reconnaître la valeur. Mais nous leur avons promis de vous écrire, Madame la Supérieure, pour faire connaître franchement leur pénible situation.

En résumé, voici, à mon sens, les conditions principales, nécessaires, pour assurer le succès de cette congrégation :

1°/ Il faudrait avant tout trouver les fonds nécessaires pour louer ou acheter une maison qu'on pourrait moyennant des réparations, adapter à l'usage d'un monastère.

2°/ Le personnel devrait se composer de 8 sœurs, dont 2 devraient être françaises.

3°/ Parmi ces 8 sœurs, deux revêtues de robes noires, devraient aller visiter les malades et avoir quelques connaissances pratiques de chirurgie et de médecine.

4°/ L'éducation et les soins devraient être donnés par les religieuses aux malades et aux petites filles du pays sans distinction d'origine ou de religion.

Sur de pareilles bases, le monastère du Bon Pasteur à Tripoli s'élèverait avec des chances d'un grand succès. L'appui moral et matériel du Préfet apostolique et du représentant de la France serait une garantie de ce succès – mais je le dis ici franchement, je ne pourrai accorder mon appui qu'auprès du gouvernement de S.M. Impériale pour une œuvre qui ne remplirait pas les conditions que je viens succinctement d'indiquer.



La santé et la tranquillité de vos filles exige une prompt réponse, Madame la supérieure Générale, veuillez ne pas leur faire attendre cette consolation et recevoir l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble

Et très obéissant serviteur

(Signé) Léon Rocher<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Archives de la Maison-Mère - Réf. EC-1.